



Assemblée générale de parents – École Pierre-de-Coubertin
Procès-verbal – 16 septembre 2021
17 h 30 au gymnase



1. Mot d'accueil de la présidente du CÉ;

Madame Marie-Eve Dorion, présidente du conseil d'établissement agira comme présidente d'assemblée.

Proposé par madame Martine Guay et appuyé par madame Karine Donato;

2. Mot de bienvenue de la direction d'école

Monsieur Abdenour Amirouche, souhaite la bienvenue aux parents présents à l'AGA et les remercie d'être présents malgré le contexte pandémique toujours en cours.

Monsieur Amirouche présente le projet éducatif de l'école (qui a été crée en impliquant, entre autres, certains parents de l'école), il indique qu'un document de reddition de compte a été envoyé aux parents dans le Coubertin Express.

Monsieur Amirouche invite les parents à visiter le site web de l'école : beaucoup d'information concernant la vie de l'école y sont mises à jour régulièrement.

Monsieur Amirouche parle du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école.

En ce qui concerne la situation sanitaire, à ce jour, il n'y a eu aucune contamination à l'école. Monsieur Amirouche parle du projet pilote de tests rapide de COVID-19 qui a été implanté dans les derniers jours à l'école. Ces tests permettent d'obtenir un résultat positif ou négatif à la COVID-19 dans un délai de 15 minutes et par conséquent, éviter de renvoyer systématiquement l'élève à la maison;

3. Adoption de l'ordre du jour;

Madame Marie-Ève Dorion fait la lecture de l'ordre du jour tel que transmis préalablement à l'AGA avec la convocation à la rencontre. Ajout séance tenante d'un droit de parole à Madame Véronique Guay, afin de nous entretenir de la Caisse Scolaire.

Adopté par madame Karine Donato et appuyé par Monsieur Abdelhamid Hadj Said

3A. Caisse scolaire;

Madame Véronique Guay annonce que le projet de caisse scolaire va reprendre cette année d'ici les deux (2) prochaines semaines. Madame Guay explique que la caisse scolaire est un compte de banque ouvert au nom des élèves pour leur donner l'habitude d'économiser de l'argent.

4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée;

Madame Sarah Brutus, membre du conseil d'établissement, agira comme secrétaire d'assemblée.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année précédente

Madame Dorion mentionne que le procès-verbal de l'année précédente est disponible sur le site web de l'école et qu'il a été préalablement adopté par le CÉ.

Le procès-verbal tel que proposé est adopté par Madame Isabelle Dupuis et appuyé par Madame Julie Desfossés;

6. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement

Madame Dorion présente le rapport annuel du conseil d'établissement et indique que ce rapport annuel est disponible pour consultation sur le site web de l'école;

7. Présentation de la campagne de financement « PERFECTION »;

Monsieur Éric Lemay fait une présentation de la campagne de financement PERFECTION. Il s'agit d'une campagne de financement dont les bénéfices permettront de financer les coûts liés à la classe-nature. En fait, sur chaque dollar de profit amassé 0,50\$ ira à réduire la facture de la classe-nature et 0,50\$ ira aux financements des activités organisés par l'école. Monsieur Lemay présente le site web de la campagne de financement et explique les divers moyens (en ligne ou via un formulaire papier) qui pourront être utilisés pour placer les commandes.

Le 22 octobre 2021 un catalogue sera remis à l'école et il sera alors aussi possible de placer les commandes en ligne. La campagne de cette année aura lieu du 22 octobre au 12 novembre 2021.

Un parent souhaite savoir ce qui est advenu des sommes d'argent amassées en 2019 et 2020 pour les classe-nature qui n'ont pas eu lieu. Monsieur Amirouche indique que ces sommes pour l'année 2019 ont déjà été créditées pour l'année 2020. Pour l'année 2020, les montants seront créditées d'année en année afin de réduire la facture de la prochaine classe-nature à venir. Toutefois, les parents qui le veulent pourront se faire rembourser les sommes par l'école.

8. Adoption des procédures d'élection

Madame Dorion propose Monsieur Amirouche comme président d'élection.

Approuvé par tous les parents

Monsieur Amirouche présente la procédure d'élection, explique en quoi consiste l'implication des parents au conseil d'établissement, dit qu'il y a 5 rencontres par année et demande aux parents qui le souhaitent de se présenter comme membre du conseil d'établissement.

Il est proposé de renouveler la formule de l'an dernier, c'est-à-dire que les candidats font une courte présentation, après quoi ils sortent du gymnase pour la tenue du vote. Le vote sera à main levée et supervisé par M Amirouche, Mme Donato et M Galarneau, membre du CÉ.

Madame Catherine St-Amour propose la procédure d'élection et Madame Martine Guay seconde;

9. Élection des parents et substituts aux postes de membres du conseil d'établissement dont le mandat est échu (mandat de 2 ans);

Les personnes suivantes ont complété leur mandat :

- Madame Véronique Tanguay
- Madame Marie-Ève Dorion
- Madame Sarah Brutus

Les personnes suivantes débiteront la 2^e année de leur mandat :

- Madame Isabelle Dupuis
- Monsieur Jean-François Galarneau
- Madame Karine Donato

Monsieur Amirouche demande aux personnes qui souhaitent être en poste pour l'année scolaire en cours de se présenter et de donner une courte allocution sur leurs motivations à siéger sur le conseil d'établissement.

En plus des trois (3) personnes en fin de mandat, quatre (4) autres parents manifestent leur intérêt à siéger sur le conseil d'établissement soit Monsieur Gauthier, Monsieur Rézile, Madame Allouch et Madame Soumaya.

Suite à l'élection, les personnes suivantes sont élues aux postes de membres du conseil d'établissement :

- Marie-Ève Dorion
- Maxime Gauthier
- Sarah Brutus

Madame Soumaya est désignée comme membre substitut au conseil d'établissement.

10. Élection du représentant et du substitut au comité de parents au centre de service scolaire;

Parmi les parents présents sur le CÉ, un ou une représentante sera afin de siéger sur ce comité.

11. Organisme de participation des parents

Madame Isabelle Dupuis, explique ce qu'est l'organisme de participation des parents (OPP). Indique les types d'activités auxquelles l'OPP peut être sollicité. Madame Dupuis invite les parents à s'inscrire dans l'OPP et à communiquer avec elle via l'adresse courriel de l'OPP soit le opp.pdc@gmail.com qui se trouve sur le site.

12. Comité consultation des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

Monsieur Amirouche indique que l'école travaille avec toute la clientèle. Si un élève présente des défis, l'école va lui assurer les services pour lui permettre de réussir et de lui assurer éventuellement une transition harmonieuse vers le secondaire.

Monsieur Amirouche suggère aux parents élus qui le souhaitent de siéger sur le comité consultatif des élèves HDAA.

13. Clôture de l'assemblée

L'ensemble des points prévu à l'ordre du jour ayant été épuisé, Madame Dorion propose la levée de la rencontre.

Proposé par Madame Véronique Tanguay, appuyé par Monsieur Jean-François Galarneau.

